

FEVRIER 88



CUSY

BULLETIN COMMUNAL
n°10



DES AIDES POUR AMELIORER L'HABITAT

Afin d'encourager l'amélioration de l'habitat et favoriser la location des logements vacants une fois rénovés, la Commune de CUSY, en liaison avec les autres communes du Canton a décidé de lancer une procédure de P.I.G. (Programme d'Intérêt Général).

Avantages d'un P.I.G.

Si vous êtes propriétaires occupants

Vous bénéficiez de la Prime à l'Amélioration de l'Habitat dont le taux et la plafond sont majorés.

De plus en cas de recours à un Prêt Conventionné vous pouvez éventuellement percevoir l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).

Dans tous les cas vous disposez de l'information et de l'assistance administrative assurée gratuitement par le C.D.H.A.R. de Hte-Savoie, et ce grâce à l'aide de la Région et des Communes regroupées en SIDECA.

La P.A.H.

C'est une subvention accordée par l'Etat aux propriétaires et usufruitiers, pour améliorer leur logement dans des bâtiments ayant plus de 20 ans.

Les travaux primés sont les suivants :
Installations sanitaires - chauffage central
grosses réparations : toitures - façades - etc...

Montant de la prime :

Cas habituels : taux 20% du devis - Prime maximum 14.000 frs.

En P.I.G. : taux 25% du devis - Prime maximum 17.500 frs.

Attention :

Pour bénéficier de la prime :

- . les revenus du ménage ne doivent pas excéder un certain plafond.
- . les travaux ne doivent pas commencer avant la décision d'octroi de prime.

Subvention de l'A.N.A.H.

pour logements construits avant 1948 ou 1975, en cas de travaux d'économie d'énergie.

En général, il s'agit de logements loués vides pour lesquels est versée la taxe additionnelle au droit de bail.

Toutefois en P.I.G., des dérogations sont accordées en ce qui concerne les logements vacants notamment.

Accueil Touristique

La création de Gîtes Ruraux ou de Chambres d'Hôtes, dans des bâtiments ayant au moins 10 ans et dont les propriétaires habitent le pays, ouvre droit à la subvention du Conseil Général : 20.000 frs pour un Gîte Rural.

Où se renseigner ?

En Mairie

Au C.D.H.A.R.

1. Avenue de Chevènes 74000 ANNECY

Tél. 50.45.45.57

Au Relais des Gîtes de France

Maison de l'Agriculture

52. Avenue des Iles 74000 ANNECY

Tél. 50.67.20.89

A la Direction Départementale de l'Équipement

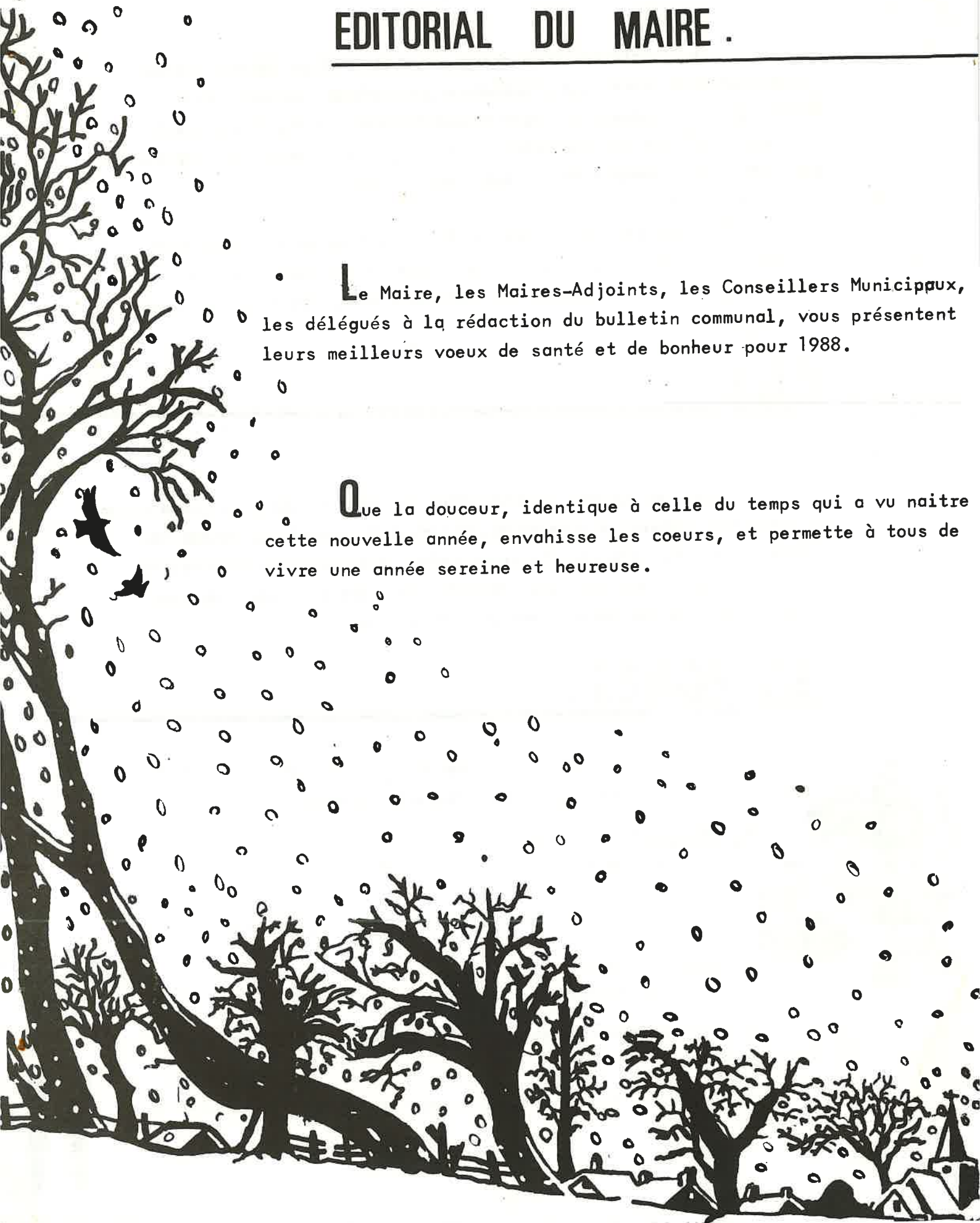
15. Rue Henry Bordeaux 74000 ANNECY

Tél. 50.52.81.65

EDITORIAL DU MAIRE .

Le Maire, les Maires-Adjoints, les Conseillers Municipaux, les délégués à la rédaction du bulletin communal, vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 1988.

Que la douceur, identique à celle du temps qui a vu naître cette nouvelle année, envahisse les cœurs, et permette à tous de vivre une année sereine et heureuse.



BIENVENUE ...

Le 25 octobre, nous avons accueilli notre nouveau prêtre, le père BALMAIN. Après une grand-messe concélébrée, la municipalité a offert un vin d'honneur au cours duquel Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue, dans ses nouvelles fonctions, à notre curé, qui officiera dans les trois communes de Chainaz, Cusy et Héry.

Malheureusement le père BALMAIN vient de se voir contraint de faire un séjour à l'hôpital. Aussi, nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement et souhaitons qu'il reprenne rapidement ses fonctions.

P.O.S.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la préparation de notre POS communal a pris malheureusement du retard. Le rythme des réunions d'automne n'a pas été celui prévu. Nous essayons pourtant de tout mettre en oeuvre pour que l'Enquête Publique ait bien lieu avant l'été. Vous en serez avertis par voie de presse.

LES ECOLES .

L'année scolaire 87 - 88 a commencé le 8 septembre dernier dans les écoles de la commune avec les effectifs suivants:

Au Chef-lieu: 3 classes.

- Classe de Madame GELLOZ : 25 élèves (9 CE2, 8 CM1, 8 CM2)
- Classe de Monsieur ALLERA : 20 élèves (11 CP et 9 CE1)
- Classe de Melle. BRUNIER : 30 élèves (5, 4 et 3 ans)

A Lachat: 1 classe unique.

- Classe de Monsieur BRUNIER : 15 élèves.

Ce qui représente un total de **90 enfants** scolarisés à CUSY cette année.

A la cantine, Madame RAVANEL a servi **4 393 repas** pendant l'année scolaire 86 - 87.



PROBLEMES DE CIRCULATION ...

OU QUESTION DE BON SENS ?



La place du Chef-lieu, où trône notre monument aux morts est constituée de l'intersection de la voie départementale N° 103 (La Pallud - Chef-lieu - Balèvez) et de la voie communale n° 2 qui dessert "les Mièges". Or, chaque jour, ces voies sont partiellement ou totalement obstruées, à l'heure de sortie des écoles, par les véhicules des parents qui attendent leurs enfants. La libre circulation sur tous les réseaux routiers étant une exigence absolue, ne pouvant souffrir d'aucune exception, je demande aux parents d'élève, d'éviter cet ambroglio journalier, en utilisant les aires de parking du côté Ouest de l'église. Ceci aurait deux conséquences heureuses : la première de laisser libre la circulation des autres usagers de la route, et la seconde de fluidifier la sortie des écoliers, de leur éviter les "slaloms" plus ou moins dangereux entre les véhicules et leurs gaz d'échappement. Les quelques dizaines de mètres supplémentaires à parcourir à pieds, ne devraient pas constituer, me semble-t-il, un obstacle insurmontable...

De même, la place devant le foyer communal, paraît suffisamment grande pour garer de nombreux véhicules, sans devoir utiliser la place située à l'arrière, prévue pour les besoins des services communaux (matériel de déneigement, tracto-pelle, camion...).

Je demande donc aux personnes utilisant le foyer, ou venant récupérer les enfants, de laisser leur véhicule devant la salle des fêtes, afin de ne pas gêner l'accès aux garages communaux, et ne pas mettre en danger la sortie des enfants, en circulant autour de la salle.



Le Maire



UN JOYAU PRECIEUX !

Chacun se plaît à dire que notre environnement est superbe : le Chéran, la montagne, les ruisseaux, les marais, les bois... Tout ceci représente, en effet, un patrimoine d'une qualité rare et précieuse, qu'il est nécessaire de sauvegarder, afin que nos enfants et petits enfants puissent encore en profiter, pour leur bien-être et leur équilibre.

Chacun a pu constater malheureusement, que de merveilleux sites sont complètement anéantis par la négligence ou par la malveillance de quelques personnes qui prennent les bois et les ruisseaux pour des décharges d'ordures.

Pourtant, en plus de la collecte d'ordures ménagères hebdomadaire, des récupérateurs de verre, la commune organise chaque année un ramassage des objets encombrants et des ferrailles.

Aussi, il est inadmissible de voir toutes sortes de bidons, d'ustensiles de cuisine, d'emballages plastiques, dans des coins superbes et cela malgré les panneaux qui invitent à respecter ces lieux.

Cette année, nous ferons deux ramassages d'objets encombrants. Si vous ne pouvez attendre, il est possible de les amener à la décharge, où un emplacement sera réservé pour les ferrailles et pour les denrées qui ne peuvent brûler (se renseigner à la mairie).

Tout le monde est concerné par ce problème, les abus doivent être signalés et punis, pour le respect de la nature et le bien-être de tous.



HISTOIRE LOCALE :

LA MAISON PRESBYTERALE (d'après l'abbé MARTIN)

Lorsque, vers 1400, l'Eglise de Cusy fut transférée "au cimetière" (le chef-lieu) la maison presbytérale le fut aussi. Cette maison était avec sa grange et son jardin, attenante au cimetière qui entourait l'Eglise. Le mur du cimetière, côté nord-ouest, était commun. Maison, grange et jardin formaient un rectangle presque régulier compris dans le cadastre de 1729 sous le numéro 65.

En 1606, lors de la visite de Saint-François de Sales, la maison presbytérale tombait en ruine depuis 6 ou 7 ans, faute de soins. L'évêque enjoint aux vicaires de la reconstruire et fait séquestrer entre leurs mains les récoltes présentes et à venir du patrimoine curial jusqu'à la reconstruction du presbytère.

En 1633, Saint-François de Sales trouve le presbytère dans le même état. Il ordonne aux paroissiens de le rebâtir dans l'année.

Le 7 janvier 1634 François Charvet achète une maison au sud de l'Eglise et la cède aux "communiers" pour 150 florins.

La nouvelle cure était sans doute incapable de loger curé et vicaires car le 26 septembre 1654, Pernette Brunier cède au curé et à ses successeurs une maison, à charge d'acquitter une messe par an à la Saint-Christophe. Par la suite, le Révérend Vittet échange la maison provenant de François Charvet avec celle de César Exertier, voisin de Pernette Brunier et achète celle de François Exertier. C'est à l'emplacement de ces trois maisons que se tient la cure actuelle.

A la mort du Révérend Vittet ; les barons de Cusy tentèrent de faire valoir leur droit d'échutte, c'est-à-dire, le droit de récupérer tout bien d'une personne décédée, sans héritiers directs. Après des menaces de procès, la chose fut arrangée à l'amiable de 23 juin 1686.



Les barons abandonnèrent au Révérend Bizet, la possession des locaux et celui-ci s'engagea :

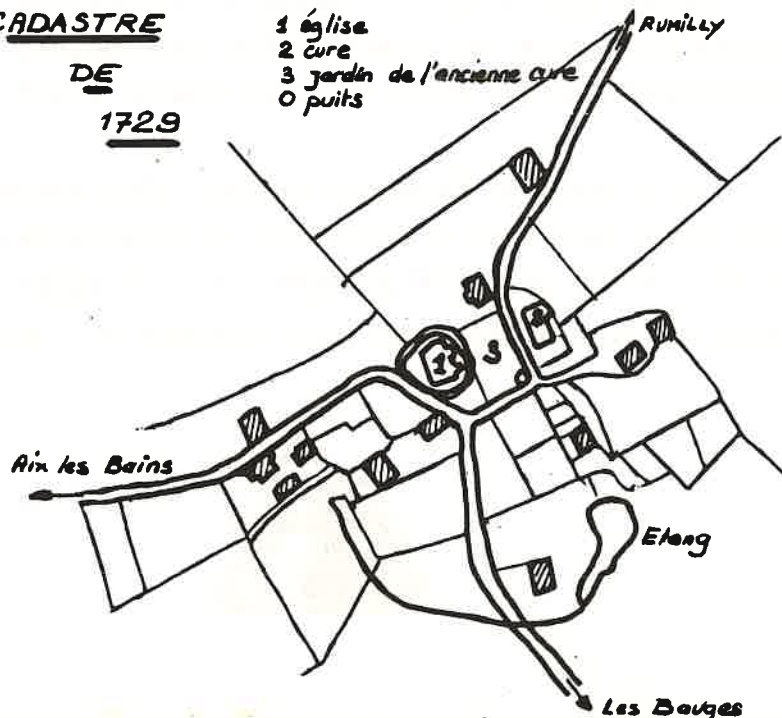
- 1° - A dire une messe tous les ans à la chapelle sous le Château.
- 2° - A y faire la procession le 2ème jour des Rogations, le jour de l'Ascension, le jour de l'Assomption.
- 3° - A célébrer une messe tous les jeudis de chaque semaine à l'église paroissiale.

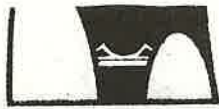
Depuis, la cure subit des modifications nombreuses. Les angles de la façade ont été entièrement reconstruits avec des pierres taillées provenant d'autres constructions. Une partie seulement des murs du 1er étage a été conservée. La partie Ouest du bâtiment est de date relativement récente, mais figure déjà dans le cadastre de 1729. (Ci-joint le cadastre de 1729).

Vers 1747, le Révérend Michaud, futur prêtre réfractaire sous la révolution, construisit des murs de clôture. Il dut alors demander à la commune de rectifier le grand chemin des Beauges à Rumilly, qui passait au sud de la cure et la séparait ainsi de son jardin. Ce qui fut fait, le chemin allant désormais longer l'enceinte du cimetière autour de l'église.

CADASTRE
DE
1729

1 église
2 cure
3 jardin de l'ancienne cure
O puits

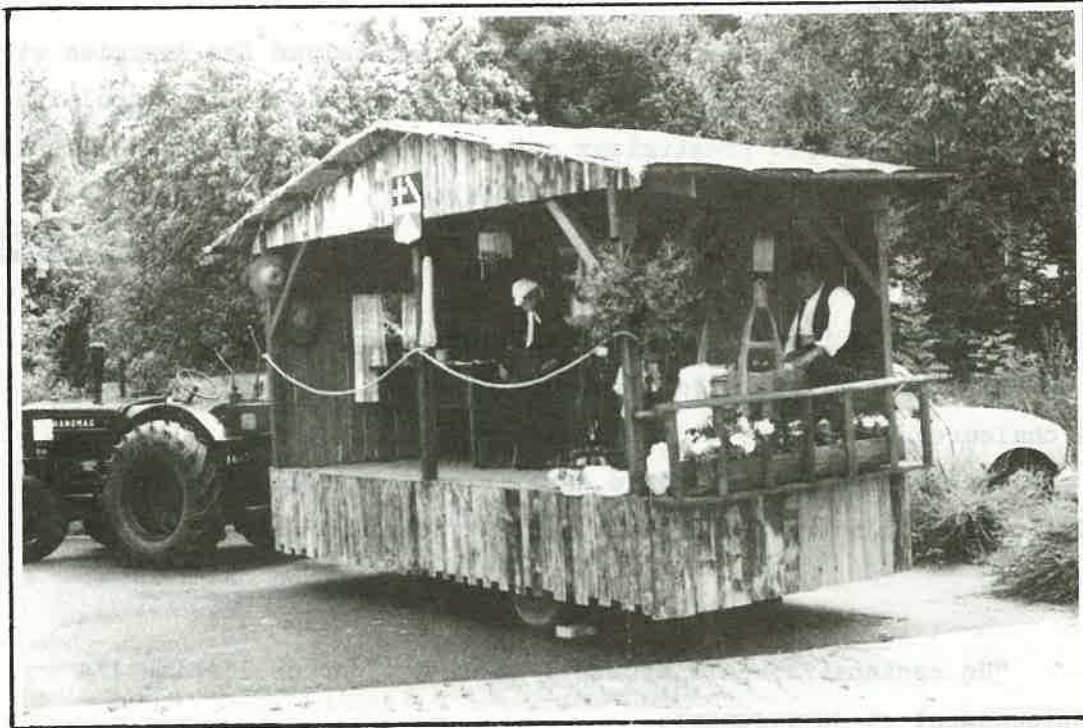




1887
1987
centenaire du
pont de l'abîme

LE PONT EN FÊTE !

Les fêtes du centenaire du Pont de l'Abîme ont connu un réel succès : le son et lumière a été unanimement salué comme une réussite, et le lendemain a vu la participation de tout le canton. Bien sûr, il a plu, mais il y avait "beaucoup de sourires sous les parapluies"... La presse régionale a relaté abondamment l'évènement.



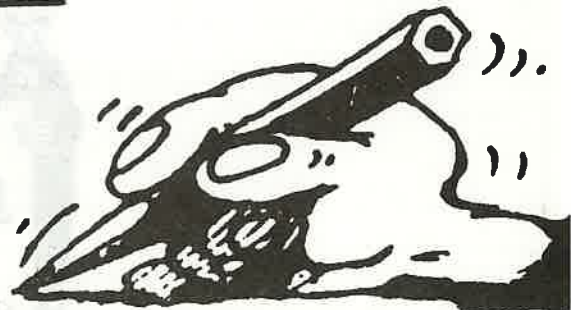
"Unanimité concernant la réussite du "son et lumière" : beauté, originalité.... tout y était pour assurer la qualité du spectacle. L'ambiance était chaude, la bonne humeur et le plaisir des yeux et des oreilles éclatant."

"Un week-end chaud sous une pluie battante."

LE COURRIER SAVOYARD .

" La fête du centenaire fut une réelle réussite, grâce à toutes les personnes bénévoles du comité. Une fête cantonale remarquable qu'il serait dommage de ne reconduire que dans un siècle."

LE MESSAGER .



"La fête du centenaire du Pont de l'Abime restera sans aucun doute, gravé dans les mémoires des organisateurs et d'un public venu en nombre, tant pour la réussite de l'entreprise, première du genre, que par la pluie battante accompagnant les festivités tout au long de la journée du dimanche.

Une soirée fort réussie, très appréciée.

La fête du centenaire du Pont de l'Abime a été parfaitement réussie, malgré l'orage.

C'était aussi la fête de l'amitié de la solidarité intercommunale."

"La fête du centenaire a catalysé les énergies et les bonnes volontés de tout le canton pour une manifestation populaire de qualité dans un site prestigieux qui, pourquoi pas, pourrait être le cadre idéal d'une fête annuelle du Pays d'Alby."

L'AGRICULTEUR SAVOYARD

"Son et Lumières absolument extraordinaire qui draina sur les bords du Chéran des milliers de personnes. C'était l'euphorie. Une ambiance chaleureuse... comme il y a cent ans.

Une journée qui fera date dans le canton, elle méritait bien ce vedettariat que notre journal est heureux de lui offrir."

L'ESSOR SAVOYARD .

"Un centenaire, ça s'arrose ! Celui du Pont de l'Abime l'a été copieusement et joyeusement.

Cet exceptionnel anniversaire aura été un grand moment de détente et surtout un beau spectacle dont chaque tableau mérite de chaleureux applaudissements.

Il n'y avait pas de soleil ? vous rêvez, il était dans tous les coeurs.

Superbe défilé de chars organisé par les 11 communes. Chaque composition a été réalisée avec un soin et un goût remarquable qui font honneur à tous ceux qui ont participé..."

LE DAUPHINE .



PARLONS CHIFFRES !!



Le succès des manifestations a permis d'équilibrer largement le budget (350 000 F). Parmi les recettes, il faut noter d'une part les subventions et dons d'entreprises, d'autre part les commerçants et les bénévoles qui ont permis par leur aide, la vente d'autocollants, cartes de soutien, affiches, brochures... Si bien que le centenaire du Pont de l'Abime n'a rien coûté au budget de la commune.

Pour les communes de Gruffy et de Cusy, les fêtes du centenaire ont été l'occasion d'aménagements durables sur le site, en particulier l'illumination du pont et de la gorge qui donne une nouvelle dimension touristique. Nous signalons à ceux qui n'auraient pu en acheter cet été (pour cause de vacances), ou pour ceux qui cherchent des idées de cadeau, que l'on peut toujours acheter des affiches, des brochures, des autocollants au bureau du Contrat de Pays, en mairie d'Alby/Chéran.

Un film 16 mm et des cassettes vidéo sont en cours de montage : elles nous permettront de conserver en notre mémoire et de revivre ces deux magnifiques journées, sans avoir à attendre le bicentenaire.



CONTRAT DE PAYS .



Le programme du Contrat de Pays constitué de l'ensemble des actions retenues par chacune des quatre commissions de travail a été signé en Juillet avec les instances régionales. Voici les grandes lignes de ce programme.

La volonté des élus était de redonner vie au canton, d'abord par le développement industriel, puis par celui des autres activités, complémentaires les unes des autres, pour l'ensemble des habitants.

La vie d'un canton est aussi sociale et culturelle, ce sont les associations qui l'animent. Enfin, le cadre de vie est constitué du cadre proprement dit, les bourgs, leurs aspects, les édifices publics et leur environnement, et des services que l'on y trouve.

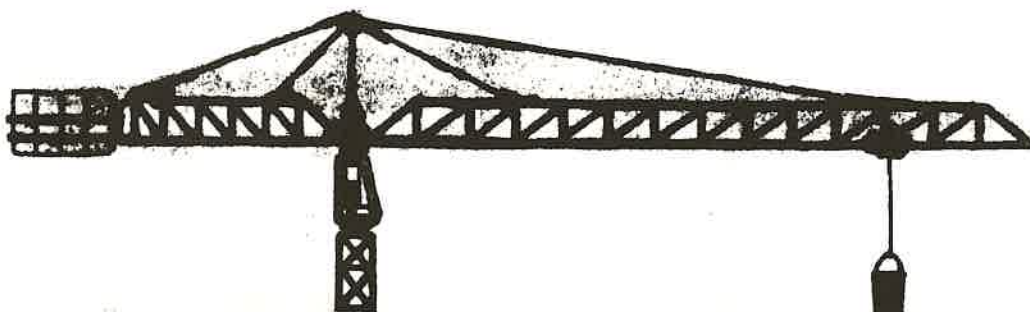
Le canton d'Alby manquait un peu de personnalité propre, apparaissant plutôt en négatif entre les zones élargies d'Annecy, Aix ou Rumilly. Tout ceci évolue grâce aux initiatives municipales et à l'effort collectif réalisé par le Contrat de Pays.

Alors, ces actions ?

Elles correspondent à de grands axes de développement que les élus ont souhaité renforcer :

1. Les zones industrielles pour créer emplois et richesses locales

25 hectares seront achetés, répartis entre Alby, Cusy, Héry, St-Félix et Viuz. La commune d'accueil de chaque zone participe pour 30 % aux coûts et recevra 30 % des recettes. Les autres communes du canton se partagent le reste à raison de 7 % chacune (des coûts et recettes), même celles qui n'ont aucune zone industrielle sur leur territoire.





2. En Agriculture

Il a été donné priorité au renforcement des exploitations existantes, en améliorant les conditions de travail (tank à lait individuel, achat d'un tractopelle pour la CUMA, développement à moindre coût du service de remplacement, mise en place de plannings fourragers, stages, informatique et responsabilité). Renforcement des exploitations existantes et ouverture sur les futures installations par un appui à la diversification des productions en ces temps de quotas laitiers (tabac, aide à l'achat de matériel, forêt, constitution d'association de propriétaires pour mieux la gérer, étude globale sur les possibilités de développement de la production de fruits "Marque de Savoie", de l'horticulture, des volailles fermières...). Enfin, tout à fait tournées vers l'avenir, les actions visant à favoriser la reprise des exploitations sans successeurs et dont l'exploitant a plus de 55 ans. Il s'agit là plus d'un travail de préparation à la reprise que des reprises elles-mêmes, dont seul l'avenir nous dira si elles se réaliseront : information et animation suite à l'étude foncière, stages et suivi technique des nouveaux installés, fichier cédants-repreneurs, fonds de garantie des locations.

3. Tourisme et loisirs

Ils amènent une clientèle supplémentaire ou des revenus complémentaires à nombre de commerçants, artisans, voire agriculteurs, du canton. Le Pays d'Alby est attrayant. Touristes et habitants sont déjà nombreux à en profiter, au détriment de l'environnement souvent. Faire connaître le pays et ses richesses, les protéger aussi, voilà ce qui a conduit au choix des opérations suivantes : aménagement des berges du Chéran au moulin Miège sur Cusy, pour un usage public, réalisation de sentiers pédestres balisés dans toutes les communes et rétablissement de la passerelle au moulin Janin, promotion du pays d'Alby, découverte, remise en valeur et diffusion du patrimoine culturel, remise en état et aménagement des étangs de Crosagny et Beaumont. Ces opérations concernent déjà le cadre de vie puisque les habitants seront les premiers à en profiter et les plus assidus à les fréquenter.





4. Dans le "cadre de vie"

Les projets concernent la qualité de la vie sur le canton. Trois orientations ont présidé aux travaux de la commission : services à la population (gérés par des associations de bénévoles, dans le cadre de la loi de 1901), garde des jeunes enfants, appui à l'insertion professionnelle (initiation et utilisation des logiciels en informatique), développement de la lecture. Les élus se sont aussi souciés de l'urbanisme. Des efforts ont été faits dans tous les chefs-lieux, ces dernières années, ils sont à compléter par l'aménagement d'espaces autour des bâtiments publics, au centre des bourgs, ou par des réaménagements de quartiers. Enfin, un accent particulier a été mis sur le développement de la vie locale du pays, par la création d'une maison de pays (aménagée dans les locaux de l'ancienne gendarmerie d'Alby) qui abritera les services du SIDECA, des salles de réunions et certaines installations à la disposition des habitants du canton, comme un matériel de reproduction offset, pour faciliter la communication entre associations, mairie et population.

Recentrer la vie et les activités sur le canton, éviter que le Pays d'Alby ne soit qu'un dortoir (ce qui obligerait les habitants à aller chercher ailleurs emplois, loisirs et services), voilà ce qu'ont voulu les élus et les personnes qui ont préparé ce contrat.

Celui-ci se réalisera sur trois ans, à partir de sa signature entre le SIDECA et la région. Le financement est assuré en partie par la région qui apporte 5 millions de subventions sur ces projets, soit en moyenne 30 % du coût des opérations. La part des 11 communes du canton s'élève à 10 millions, inégalement répartis suivant les projets particuliers et distribués au prorata du nombre d'habitants pour les projets collectifs. Le coût total des opérations atteint 18 millions. Les apports des collectivités et de la région sont complétés par d'autres subventions (surtout agricoles) et une participation des bénéficiaires importante. Le pays a fait pendant trois ans, un effort de réflexion sur son avenir et décidé les choix qui en découlaient pour conforter ce qui existe, rattraper un gros retard au niveau des emplois et préparer l'avenir.

Geneviève DURAND

Assistante technique de pays





LACHAT EN FETE !

Le samedi 19 décembre, à la salle des fêtes de Cusy, les écoliers de Lachat nous ont présenté un merveilleux spectacle théâtral organisé par l'instituteur et quelques parents dévoués. Malgré leur trac, les jeunes acteurs nous ont montré leur savoir-faire. La fête commença par un jeu de lumière dansé sur l'air d'une valse viennoise, suivi de danses, de poésies, de saynètes comme "la dictée" ou "les croissants" qui firent beaucoup rire. La foule enthousiaste applaudissait. Quand les enfants sortaient des coulisses les spectateurs félicitaient les jeunes talents. Espérons que les écoliers de Lachat remonteront sur scène l'année prochaine, pour notre plaisir.



LES POMPIERS -

Les Sapeurs Pompiers remercient les personnes qui les ont accueillis favorablement lors de leur tournée annuelle des calendriers. Le personnel de la compagnie vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1988.

Les Sapeurs Pompiers en chiffres (1987) :

- * Nombre de sorties : 18
- * Frais d'assurances complémentaires : 2 185 F
- * Stage de formation pour
4 sapeurs pompiers : 1 200 F
- * Frais de matériel, habillement... : 4 335 F

Ces frais sont couverts en grande partie par les dons, calendriers et la subvention communale.

Numéro d'appel : 50. 52. 51. 27

Numéro du chef de corps : 50. 52. 50. 40.



LE COMITE DES FETES .

En ce début d'année 1988, les membres du Comité des Fêtes tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux.

L'année 1987 s'est terminée comme toutes les années par le réveillon au foyer communal. Une soirée amplement réussie dans une salle judicieusement préparée et décorée. Un grand bravo à notre cuisinier Jacques et à son dévouement. La fête se termina tard le matin, les invités ne voulant plus quitter cette ambiance chaleureuse. Un seul regret : peu de personnes de la commune étaient présentes.

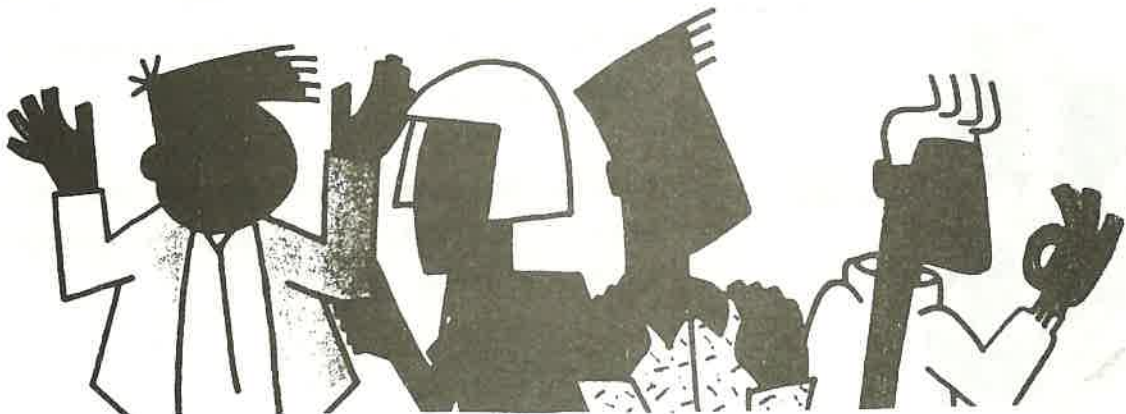
La prochaine animation sera le 5 Mars : "LA BALOURIA", soirée patoisane.

Le Comité des Fêtes est toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de son groupe dynamique et amical.

Il suffit d'appeler le 50.52.52.41

A bientôt.

Le Président
S. BOGEY



famille rurale



A.F.R.



Le Club "Joie de Vivre" se porte bien !

Ses fidèles adhérents apprécient promenades et goûters pour se retrouver et deviser.

Début Juillet, une cinquantaine de personnes prenaient la route pour une excursion en Ardèche. Le chemin de fer du Vivarais leur fit parcourir la ligne TOURNON- LAMASTRE : charme des paysages sauvages de l'Ardèche et du sifflet du chef de train. A Lamastre, repas copieux et bien arrosé, puis départ pour le Col du Buisson où un village ardéchois miniature a attiré leur curiosité. Retour petite vitesse avec un dernier arrêt au lac de Paladru.

Le 17 septembre, par une très belle journée, c'était la visite du chateau de Thorens, repas et ballade au Plateau des Glières. L'après-midi, une rencontre avec le club de l'amitié de Thorens. Ce club sympathique avait préparé boissons et gâteaux à l'ombre d'un grand chêne et ce fut un joyeux goûter agrémenté de chansons et d'histoires. Le 3 janvier, à l'occasion du tirage de la Galette des Rois, les deux clubs ont pu se retrouver.

A noter les prochaines manifestations de l'Association Familiale :

★ 20 Décembre : Rencontre de ping-pong à Rumilly pour essayer de remporter la coupe Georges Juillet et peut-être une table pliante pour la 2ème année!

★ 20 Février : Soirée théâtre avec "les Gars de la Rampe" de Rumilly qui joueront les VILAINS de André Gille.

★ 12 Mars : Soirée costumée organisée par les adolescents pour... peut-être un voyage de quelques jours en fin d'année scolaire.



CUSY JUDO .



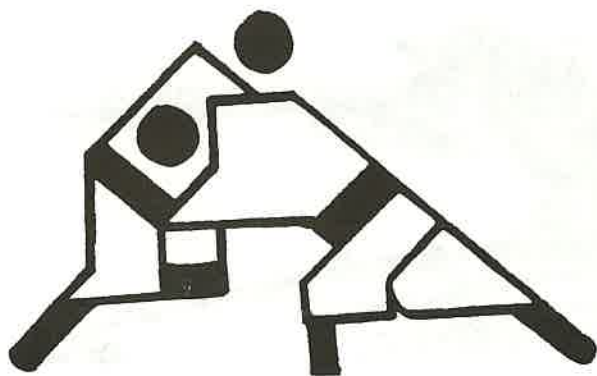
Chers Amis, Bonjour !

En premier lieu, le bureau du club et moi-même voudrions vous présenter, pour 1988, nos vœux les meilleurs : que cette année vous soit douce et agréable.

1988 sera une année très importante pour le club. En effet, c'est le 12 juin que nous célébrerons son 10ème anniversaire. Créé en 1978 par moi-même, avec l'aide de mon ami Compagno ainsi que celle de la municipalité de Cusy ; il connaît un essor sans cesse croissant, avec des résultats que vous connaissez déjà.

Aussi, cette année, nous avons décidé de faire de ce 12 juin, une journée exceptionnelle du Judo en élargissant au maximum les catégories de poids et d'âges, c'est-à-dire qu'il peut y avoir jusqu'à 350 judokas de la ceinture blanche à la ceinture noire, avec des arbitres fédéraux du 1er au 5ème dam, des professeurs diplômés d'Etat ; enfin, une journée folle pour les organisateurs. J'ai contacté et invité les maires des communes qui avaient des enfants au club, à venir remettre les coupes. J'invite aussi tous les commerçants et artisans de Cusy qui voudront bien nous sponsoriser et venir remettre des coupes. J'invite aussi tous les anciens du club, depuis sa création, à venir encourager non seulement tous les judokas, mais en particulier ceux du Canton d'Alby. Enfin, je vous invite tous à venir célébrer ce dixième anniversaire qui sera clôturé par un vin d'honneur.

Que les meilleurs gagnent !



Le Président
D. LEGROS

LA CHASSE .

Lors d'une réception officielle, de dimanche 17 mai à 11 heures au foyer communal de Cusy, c'est en présence de M. Coen, administrateur de la Fédération de Chasse de Hte-Savoie, de M. Rouge, lieutenant de l'ouvèterie, de M. Armand, maire de Cusy, de M. Arnaud, maire-adjoint et de M. Garin entourés de nombreux chasseurs de l'ACCA de Cusy que deux anciens chasseurs ont été à l'honneur.

M. François PORCHERON, 85 ans, titulaire de 61 permis de chasse, avec pour relève son fils et aussi son petit-fils, reçut d'abord des mains de M. Coen, cette médaille de bronze de la Fédération.

Sitôt après, M. Rouge, remettait à M. Louis BRUNIER, titulaire de 51 permis, la même distinction.

M. Garin, dans un bref discours, devait souligner que ces deux distinctions étaient la reconnaissance pour les services rendus à la cause de la chasse, mais surtout la consécration de la sportivité, de la fidélité et de la droiture, un exemple pour notre jeunesse.

Car ils étaient tous présents, jeunes et vieux, pour les féliciter et terminer cette cérémonie en levant leur verre à la santé de ceux qui ont perpétué l'honneur de la chasse franche et loyale et l'héritage de nos aînés.





BLOC NOTES ...

★ Jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie au Public

Lundi..... de 8 h à 12 h 15
 Mardi..... de 8 h à 12 h 15 et de 18 à 20 h.
 Mercredi..... de 8 h à 12 h 15
 Jeudi..... de 8 h à 12 h 15
 Vendredi..... de 8 h à 12 h 15

★ Permanence de Monsieur le Maire.

Mardi..... de 18 h à 20 h
 Samedi..... de 11 h à 12 h sur rendez-vous

★ Pompier de cusy.

n° d'appel..... 50.52.51.27
 Chef de corps.. 50.52.50.40

★ Cabinet Médical..... 50.52.50.12

★ Pharmacie..... 50.52.50.46

ETAT - CIVIL 1987 -



NAISSANCES

Aline	au foyer de M. et Mme. Pierre	BALTHAZARD	Lachat
Jean-Christophe	" "	Jean BALTHAZARD	Lachat
Pierre-Jean	" "	Gérard BRUNIER	Les Parisiens
Anthony	" "	Lionel COLOGNATO	La Tropaz
Anne	" "	Jacques DEBIESSE	H.L.M.
Mathieu	" "	François GOEURIOT	Pételat
Damien	" "	Pierre MABBOUX	Bellegeois
Cédric	" "	Jacques PROVENT	Les Mièges
Amandine	" "	Daniel REY	Les Filliard
Virginie	" "	François REY	Les Parisiens
Floriane	" "	Christian ROULEAU	Pré du Sang
Fanny-Charlotte	" "	Gérard VEILLET	Lachat



MARIAGES

Monsieur Gilles MIEGE	avec	Melle. Claudine PERROUD
Monsieur Gilbert BRUNIER	avec	Melle. Maria José SOARES DA SILVA



DECES

M. BOGEY	Marcel	le 20 janvier	76 ans	Les Chavonnes
M. GRELLIER	Robert	le 19 mars	65 ans	Lachat
M. PACCARD	Jean	le 12 avril	78 ans	La Pallud
M. FAVRIN	François	le 23 avril	67 ans	La Combe
Mme. GODARD	Marie Louise	le 1er mai	102 ans	Lachat
M. BALTHAZARD	Louis Joseph	le 8 septembre	68 ans	Lachat
M. DUFFOURD	Edouard	le 26 septembre	85 ans	La Tropaz
M. TILLIET	Louis	le 1er novembre	81 ans	Balèvaz
M. GUERRAZ	René	le 8 novembre	69 ans	La Tropaz
M. REY	Marcel	le 8 novembre	67 ans	Les Côtes
Mme. FORGNONE	Georgette	le 7 décembre	79 ans	La Pallud